



Prix Émile Lempereur 2025



Prix de langues régionales endogènes romanes de la Fédération Wallonie-Bruxelles organisé par la Ville de Châtelet

Article 1

Il est instauré par la Ville de Châtelet, en collaboration avec l'asbl *Èl Mòjo dès Walons*, le Prix Émile Lempereur destiné à récompenser une œuvre littéraire rédigée dans une des langues régionales endogènes romanes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce prix est d'une valeur de 2500 euros.

Article 2

Ce prix récompensera des créations inédites ou rendues publiques depuis moins de deux ans.

Article 3

L'attribution de ces prix de ce prix sera confiée à un jury composé de cinq membres désignés par la Ville de Châtelet.

Article 4

Le jury est seul compétent pour juger de la recevabilité des travaux présentés à son examen. Pour ce qui concerne les textes rédigés en wallon, le système de transcription mis au point par Jules FELLER sera exigé; pour ce qui concerne les autres langues régionales, à savoir le champenois, le picard ou le lorrain, ce système sera recommandé.

Article 5

Le prix ne pourra récompenser durant deux années consécutives un même candidat.

Article 6

Les travaux soumis au jury devront lui parvenir en six exemplaires impérativement avant la date fixée dans l'appel à candidatures. Les exemplaires déposés seront conservés par les membres du jury et un exemplaire sera mis en dépôt à la Bibliothèque communale Henri Matelart.

Article 7

Les propositions du jury seront élaborées à la majorité simple et elles seront transmises aux autorités communales de la Ville de Châtelet pour entérinement.

Article 8

Tout cas non prévu par le présent règlement et toute contestation née de son application seront tranchés sans appel, sur rapport du jury, par les autorités communales de la Ville de Châtelet.

Les œuvres doivent parvenir en cinq exemplaires avant le 15 avril à *Èl Mòjo dès Walons* c/o Aude Antoine, rue A. Paganetti, 11A, B 6280 Gerpinnes

La proclamation des résultats aura lieu lors du *Festival di Tchèss'lét*, organisé durant le week-end des 17 et 18 mai 2025.